

SUBVENTIONS : LES CLUBS SPORTIFS DE VIELMUR SONT-ILS ÉGAUX ?

par Amaury, Louis,
Pierre & Alessandro
4e, René Cassin

Chaque année, les clubs de sport de Vielmur reçoivent des subventions de la part de la mairie. Comment celles-ci sont-elles décidées ? Grâce à des interviews de la Maire de Vielmur et des présidents de club de sport nous allons répondre à ces questions.

INTERVIEW CROISÉE

Que représentent les subventions de la mairie dans votre budget annuel total ?

Frédéric FLORET (F. F.), secrétaire adjoint du club de judo de Vielmur sur Agout : "La mairie représente à peine 8% du budget total."

Nadia LARUE (N. L.), trésorière du club de foot : "La mairie représente 40% du budget total."

Sandrine VENES (S.L.), présidente du club de basket : "La mairie représente 40% du budget total."

Les subventions de la mairie vous suffisent-elles ?

F. F. : "Cela ne suffit pas, les subventions de la mairie nous permettent juste de baisser le coût de l'adhésion."

N. L. : "Cela ne suffit pas, les subventions de la mairie nous permettent de payer les assurances, le transport et avec ce qui reste, du matériel."

S. V. : "Cela ne suffit pas, les subventions de la mairie nous permettent de payer les arbitres et le matériel."

Trouvez-vous qu'il y a des inégalités de budget entre les clubs de Vielmur ?

F. F. : "Les clubs de foot ou de rugby ont beaucoup plus de budget que nous mais c'est justifié par la taille du club."

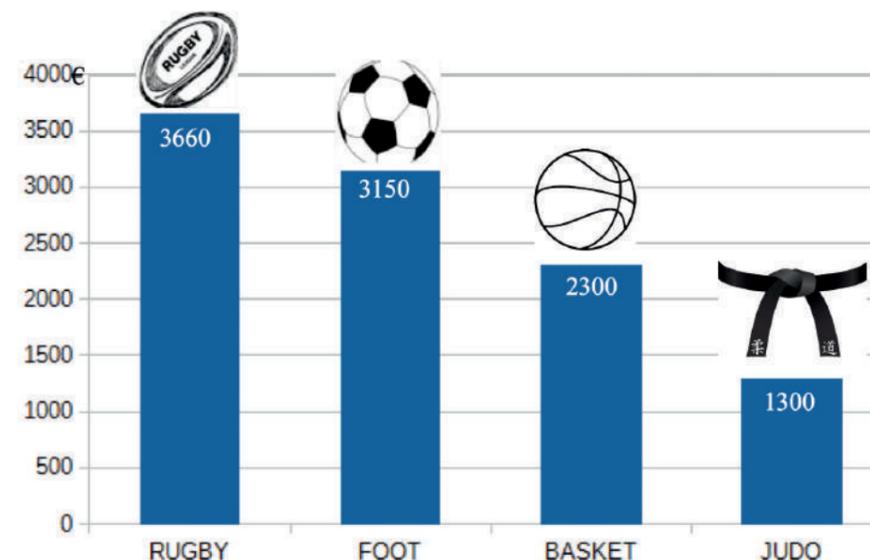
N. L. et S. V. : "Il n'y a pas d'inégalité car c'est proportionnel à la taille du club."

D'où vient tout l'argent du club ?

F. F. : "L'argent vient des inscriptions, de la Communauté de Communes Lautrec Pays d'Agout (CCLPA) et de la Mairie de Vielmur."

N. L. : "L'argent vient des trois grosses mairies (Damiatte, Saint Paul et Vielmur), de la CCLPA, de la Région, du Ministère Jeunesse et Sport, des inscriptions et des petites mairies."

S. V. : "L'argent vient de la Mairie de Vielmur, du Conseil départemental, de la Fédération Française de basket et de la CCLPA."



Subventions annuelles attribuées aux clubs de sport par la C.C.L.P.A. et la Mairie de Vielmur en 2019, en euros. (Source : mairie de Vielmur sur Agout)

En tant que Maire de Vielmur depuis 2008, Katie RABOU a une mission un peu moins connue du grand public. En plus de gérer les affaires communales courantes, c'est elle qui détermine chaque année le budget prévisionnel qui sera accordé aux clubs de sport de la commune.

Une fois ce travail effectué, une commission se réunit pour créer un dossier qui est ensuite donné aux clubs afin de leur demander leurs besoins de l'année. Quand toutes les associations ont répondu, la commission se réunit à nouveau afin de décider s'ils vont donner ou non la somme demandée par l'association.

Il existe plusieurs critères qui permettent de décider si un club disposera d'une plus grosse subvention qu'un autre. Si un club a besoin de beaucoup de matériel, se déplace beaucoup, a beaucoup de frais d'arbitrage ou beaucoup de licenciés, la mairie donnera plus d'argent. Au contraire, si le club compte beaucoup de licenciés âgés, a peu de frais de matériel ou se déplace peu, la mairie donnera moins d'argent. Si la mairie constate que le club grossit et devient de plus en plus actif, elle peut augmenter ses subventions. Mais au contraire, si le club est de moins en moins actif, alors la mairie diminue ses subventions. La plupart du temps, les subventions changent peu d'une année à l'autre.

« En matière de sport, il existe deux types de dépenses. D'abord, les investissements : des dépenses qui permettent de mettre en place des choses durables et rentables sur le long terme pour la mairie, comme le gymnase ou le stade de foot, de rugby. Et il y a aussi les dépenses pour le fonctionnement : elles servent à faire vivre la commune, payer les agents de la mairie,

donner des subventions aux clubs pour qu'ils puissent payer leurs entraîneurs » explique Katie Rabou, la maire de Vielmur. En plus des subventions de la mairie, les clubs de sport ont souvent d'autres sources de financement pour leur fonctionnement.



Équipement de foot, stade de Sémalens, avril 2022



Équipement de basket, salle de Briatexte, mars 2022



Équipement de judo, dojo de Vielmur, avril 2022



Katie Rabou, Maire de Vielmur, le 18 février 2022, à la mairie de Vielmur.